Zeitschrift: Schweizer Kunst = Art suisse = Arte svizzera = Swiss art
Herausgeber: Visarte Schweiz
Band: - (1942)
Heft: 7

Vereinsnachrichten: Bilanz per 30. April 1942 = Bilan au 30 avril 1942

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

eingeladener Gäste eine beachtenswerte Rede. Der Besuch war während der ganzen Dauer der Schau ein sehr reger. Leider wurden nichtsdestoweniger nur zwei Zeichnungen und ein Oelbild verkauft.

Willy THALER.

L'art en Suisse orientale

En mai de cette année s'ouvrit à Schaffhouse, au Musée « Allerheiligen », l'exposition régionale de la Société suisse des beaux-arts qui fut ensuite transportée à Saint-Gall, à Lucerne et à Glaris. Elle comprenait 134 œuvres de sculpture, de peinture et d'arts graphiques. Parmi les exposants, 9 artistes avaient été invités à présenter chacun 5 œuvres ; ce sont : Bührer, Burgmeier, Büsser, Conne, Guggenheim, Herbst, Meisser, Sautter et Strasser. Jusqu'ici la Société bernoise des beaux-arts acheta une œuvre de A. Herbst, W. Sautter et J. von Tscharner ; celle de Soleure acquit des œuvres de Burgmeier, Aarau, E. Morgenthaler, Zurich et P. Togni, Zurich, tandis que la Société saint-galloise des beaux-arts fit l'acquisition d'œuvres de Morgenthaler, Zurich, A. Herbst, Zurich, et H. E. Fischer, Dottikon. Ces achats furent rendus possibles grâce à une subvention de la Confédération.

La tâche consistant à mettre en valeur d'une manière aussi harmonieuse que possible les divers travaux exposés, ne fut malheureusement pas résolue à Saint-Gall de façon satisfaisante. Il y aurait lieu d'observer que spécialement les arts graphiques et l'aquarelle n'étaient, quant à la valeur artistique, que très faiblement représentés ; l'exposition avait de ce fait un caractère pâlot et conventionnel.

Une grande exposition des beaux-arts fut organisée, sous le patronage du gouvernement thurgovien, par la Société thurgovienne des beaux-arts à l'hôtel de ville de Frauenfeld. Y participaient exclusivement les artistes domiciliés en Thurgovie et les artistes originaires de ce canton mais établis au dehors. On pouvait lire entre autres dans l'introduction du catalogue ces mots : « L'exposition prouve ainsi que la vie artistique de notre pays se maintient et veut se maintenir en dépit de la dureté des temps. Mais il ne suffit pas de constater ce fait ; nous devons de notre côté faire en sorte que l'artiste soit en mesure d'œuvrer. C'est pourquoi cette exposition entend être aussi une œuvre de secours pour les artistes ». La manière dont la Société thurgovienne des beaux-arts travaille pour ses artistes est extrêmement réjouissante et le chiffre des ventes réalisées à cette exposition fut très bon.

M. Hänny, architecte à Saint-Gall, obtint le 1er prix au concours ouvert par la commune de Hérisau pour la construction d'un collège avec halle de gymnastique.

A la suggestion du président de section Egli, le canton de Saint-Gall fait exécuter les portraits de ses différents « landammann ». Jusqu'ici ont obtenu des commandes : Ch.-A. Egli, U. Wick, P. Haefeli et Kaufmann.

Un nouveau petit concours d'affiches est ouvert par le canton de Saint-Gall pour l'enseignement préparatoire de la gymnastique.

A l'ouverture du l'exposition des beaux-arts du Don national suisse, le président de la ville de Saint-Gall, M. le Dr Nägeli prononça un discours remarquable en présence d'un grand nombre d'invités. Pendant toute la durée de l'exposition le nombre des visiteurs fut très élevé Néanmoins, deux dessins et une peinture à l'huile seulement furent vendus.

(Trad. A. D.) Willy THALER.

Diese Nummer enthält 14 Seiten, trotz diesem grossen Umfange musste Einiges zurückgestellt werden.

Le présent numéro comprend 14 pages; malgré cela quelques articles n'ont pu y paraître.

Bilanz per 30. April 1942 — Bilan au 30 avril 1942

Aktiven — Actif	Fr.	Ct.
1. Kassabestand — Solde en caisse	72	95
2. Postcheckrechnung — Compte de chèques postaux	132	15
3. Bankguthaben — Avoir en banque	12,495	70
4. Wertschriften — Titres	61,157	—
5. Marchzinse per 30. April 1942 — Intérêts courus au 30 avril 1942	572	50
6. Ausstehende Beiträge — Cotisations dues	1,850	—
7. » Inserate — Annonces dues	125	—
	76,405	30

Passiven — Passif	Fr.	Ct.	Fr.	Ct.
1. Einmal. Einlagereserve — Réserve de cotisations à vie			5,200	—
2. Unantastbarer Fonds — Fonds inaliénable			20,000	—
3. Reservefonds : Stand per 30. April 1942 — Fonds de réserve : Solde au 30 avril 1942	50,763	65		
Zuweisung — Attribution	15	70	50,779	35
Verpflichtungen — Engagements			425	95
Neuchâtel, 15 mai 1942. *Le caissier central* : A. DÉTRAZ.			76,405	30

Rapport et proposition des vérificateurs de comptes.

Les soussignés, vérificateurs de comptes de la société des peintres, sculpteurs et architectes suisses, ont procédé ce jour à la vérification des comptes de 1941-1942. Cette vérification a prouvé la parfaite concordance de tous les postes comptables avec les pièces justificatives. Les vérificateurs ont fait de nombreux sondages pour se convaincre que les écritures comptables sont faites correctement. Ils ont fait également de nombreux sondages dans la correspondance pour vérifier si les pièces comptables sont exactes ; à ce sujet, ils ont constaté par la correspondance que certains caissiers de section ne répondent pas toujours avec assez d'exactitude aux questions du caissier central, ce qui rend difficile la vérification du rôle des membres. Les certificats de dépôt des titres déposés à la banque ont été produits ainsi que le livret de dépôt à la banque et un état de situation du compte de chèques postaux. Les titres sont évalués légèrement au-dessous de leur valeur nominale et fr. 2,500.— environ au-dessous de la valeur au cours, ce qui paraît une sage politique. Ils proposent à l'assemblée générale d'approuver les comptes avec remerciements pour le travail précis et consciencieux.

Neuchâtel, le 3 juin 1942.

Les vérificateurs :

(signé) Jaques BERGER,
(signé) Pierre SOGUEL, not., membre passif.

Bericht und Antrag der Rechnungsrevisoren.

Die Unterzeichneten, Rechnungsrevisoren der Gesellschaft schweizerischer Maler, Bildhauer und Architekten haben heute die Revision der Rechnung 1941-1942 vorgenommen. Diese Revision hat das vollkommene Ueberseinstimmen aller verbuchten Posten mit den Belegen gezeigt. Sie haben ebenfalls zahlreiche Stichproben vorgenommen, um sich davon zu überzeugen, dass die Verbuchung richtig ist. Weitere zahlreiche Stichproben in der Korrespondenz wurden gemacht, zur Prüfung der Richtigkeit der Belege. Sie haben dabei durch den Briefwechsel festgestellt, dass gewisse Sektionskassiere nicht immer mit aller erwünschten Genauigkeit die Fragen des Zentralkassiers beantworten, was die Prüfung der Mitgliederkontrolle erschwert. Die Depotscheine über die bei der Bank deponierten Wertschriften, das Depotheftchen und eine Bestätigung über den Stand der Postcheckrechnung wurden vorgelegt. Die Wertschriften sind etwas niedriger als der Nominalwert und ca. Fr. 2,500.— unter dem Kurswert geschätzt worden, was als vorsichtige Politik erscheint. Sie beantragen der Generalversammlung Genehmigung der Rechnung unter Verdankung für die genaue und zuverlässige Arbeit.

Neuchâtel, 3. Juni 1942.

Die Rechnungsrevisoren :

(gez.) Jaques BERGER,
(gez.) Pierre SOGUEL, Notar, Passivmitglied.